

Ecole Primaire Publique CHASPUZAC
PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N° 2

LUNDI 18 MARS 2024 18h

Présents :

Adjointe mairie : Mme Vidal Florence

Les parents élus : Mmes Louis Sarah, Jean Aurore, Muru-Achard Margot

M. Montet Sylvain, président de l'APE, Breysse Viviane M. Bouchit Alexandre

L'équipe enseignante : Mmes Florence Breysse, Marie Aulagnier, Cathy Marcellier, Maryline Cuoq, Mylène Martel, Elodie Pierzak

Excusés :

M. l'Inspecteur de l'Education Nationale Thomas Cyril, M. le Maire Joubert Michel, M. Chamayou Patrice Elu 1^{er} adjoint, Mmes Gibelin Anne-Lise, Dimicoli Anne Claire, Rieu Mathide, Gaillardou Christelle

Ordre du jour :

- ♣ Prévion des effectifs, rentrée 2024
- ♣ Point école
- ♣ Projets divers
- ♣ Point mairie
- ♣ Questions diverses

1- Prévion des effectifs rentrée 2024

PS : 11 MS : 14 GS : 14 CP : 13 CE1 : 19 CE2 : 11 CM1 : 11 CM2 : 18

Soit à ce jour un total de 111 élèves.

Validation de l'organisation scolaire pour 2024-2026 en gardant les mêmes horaires : Matin 8h45-12h15/ Après-midi 13h45-16h15.

2- Point école

Le 15 décembre 2023, nous avons effectué un exercice PPMS attentat intrusion visant la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire. Au-delà de sa valeur pédagogique et civique, cet exercice doit également renforcer la culture commune sur ce type de risque. L'exercice, d'une durée de 20 minutes environ, s'est déroulé sur la base d'un scénario précisant une menace à l'extérieur de de l'école, sans effet de surprise.

Le problème est que l'on utilise nos portables personnels pour faire cet exercice. Il faudrait trouver un autre moyen distinct de la sonnerie pour incendie, peut-être mettre un dispositif de boitier (alarme clignotant rouge) dans les classes ou sifflet.

3- Projets divers dans l'école

• Sports

Cycle foot CE2-CM1 (29 élèves) avec le district et un entraîneur du club Nord Velay les mardis après-midi au Gymnase de Loudes. Le transport bus est pris en charge par le SIVOM de Loudes avec une

Rencontre course d'orientation CE2 CM1 CM2 le jeudi 30 mai à la Pinatelle du Zouave organisé par l'USEP. L'intérêt de la course d'orientation vise à apprendre à l'élève des notions d'autonomie, de prise de responsabilité, de sécurité de respect de l'environnement. Rendre l'élève capable de représenter cet espace. Décoder un support. Déplacer en interprétant le milieu grâce au support. Apprécier des durées et des distances. Demande financement Transport APE.

Olympiades au centre aquatique La Vague CM1-CM2 vendredi 21 juin en rapport avec les Jeux Olympiques avec un temps compétitif et coopératif dans la matinée et, l'après-midi, avec des ateliers de découverte d'activités aquatiques et terrestres diverses (approches éducative et ludique). Une exposition de la CASDEN sur l'histoire des jeux olympiques sera installée dans le hall d'accueil. Transport pris en charge par l'Agglomération du Puy.

Olympiades sur le site de l'école de Chaspuzac le lundi 1^{er} Juillet : l'Ecole de Chaspuzac a invité 3 autres écoles (Vazeilles-Limandre, St Jean de Nay, Darsac-Vernassal), ce sont des petites écoles, cela permet aux enfants de tous se retrouver autour d'un même projet en rapport avec les jeux olympiques qui vont se dérouler en France cet été.

La directrice a demandé le terrain au-dessus de l'école et une convention a été signée pour utiliser ce terrain. Nous demandons à la mairie de pouvoir utiliser la médiathèque et le tour de la médiathèque. Ainsi nous demandons aussi la pose de barrières vaubans pour sécuriser les lieux.

Nous sommes en train de l'organiser avec la conseillère pédagogique EPS de l'Inspection Académique et l'USEP. Cela représentera 180 élèves environ sur des activités d'athlétisme. **On recherche un financement pour offrir les médailles aux élèves**, on aura peut-être besoin de quelques parents volontaires et parents confectionnant gâteaux et boissons.

* Ouverture culturelle et artistique

***Les chemins de mémoire au Chambon sur Lignon jeudi 13 juin pour les CM1-CM2** pour finaliser des apprentissages sur le thème de la Seconde Guerre Mondiale et plus particulièrement des actes de résistance. Demande financement Transport APE

***Projet Art d'être en forme :**

Dans le cadre de ce projet, nous avons plusieurs interventions

- L'infirmière scolaire pour les maternelles sur le thème de l'hygiène des mains et les dents avec les bons gestes à faire
- L'infirmière scolaire pour les CE2 CM1 CM2 pour le sommeil et l'addiction aux écrans
- La diététicienne sur les aliments, le menu équilibré, le mauvais sucre pour les CP-CE1
- La conseillère arts plastiques de l'Inspection académique séance par classe en fonction de notre thème choisi par classe
- Nous allons dans chaque classe créer une œuvre que l'on offrira à un établissement de soins.

***Projet Recraie ta récré : CE2-CM1-CM2 qui s'imbrique avec le Projet Art d'être en forme**

***Médiathèque** : sur cette période présentation de l'exposition de M. Py sur les arbres et le rapport à la nature.

Le **jeudi 21 mars et vendredi 22 mars**, la médiathèque propose à chaque classe de l'école publique, des ateliers (expression corporelle, ombres et manipulations d'objets) animés par Raphaël THIBAUT de la Cie Scolopendre. A la suite des ateliers, la **Cie Scolopendre** présentera son spectacle JEUNE PUBLIC **"Sans graine"** présentation et ateliers autour d'un spectacle

*** Projet de visite de ZOO en JUIN** pour connaître les animaux du monde entier et leur alimentation pour les maternelles et CP-CE1. A voir avec l'APE pour le financement

4- POINT Mairie

La cantine : lorsque les élèves sont absents et que l'absence est justifiée par les parents (maladie, ou absence non remplacée de l'enseignante), les repas sont restitués les jeudis après-midi sur la plateforme. Par contre si vous oubliez d'inscrire votre enfant à la cantine, il ne peut pas manger à la cantine.

De plus si vous avez à faire une réclamation pour la cantine, adressez-vous de préférence directement à la mairie.

Rappel : retour des élèves ne déjeunant pas à la cantine à partir de 13h30.

Concernant la cantine et les oublis, Mme Louis précise que les parents pourraient être dépannés avec une contrepartie financière.

Deux personnes (diététiciens) de la cuisine centrale sont venues à l'école pendant le temps de la cantine. Il a été constaté certaines quantités ne sont pas mangées et gaspillées, Ils ont constaté que les enfants étaient bruyants. les enfants n'ont pas tous une serviette. Le compte-rendu a été donné aux agents par Mme Breyse. une copie de ce rapport a été transmis à Mme Vidal.

M. Bouchit nous confie que sa fille n'a pas osé dire que ce n'était pas toujours bon quand on le lui a demandé.

La garderie : Les agents ont constaté qu'un nombre important d'enfants qui restent à la garderie le soir (certains choisissent s'ils veulent rester à la garderie). Mme Vidal précise que le sujet a été abordé au conseil municipal et si cela continue, la garderie deviendrait payante. Une enseignante, Mme Aulagnier, demande si une inscription en amont permettrait d'anticiper ce choix et réduire les effectifs. Mme Vidal relève que les inscriptions à la cantine sont compliquées à gérer donc ce serait une charge compliquée à gérer.

Je fais un petit point école concernant les travaux mairie même si je sais que c'est compliqué étant donné que les agents sont en arrêt maladie.

- **toilettes extérieurs** : porte non réparée, clé manquante donc impossibilité de recharger le papier toilette perdue. Le robinet n'est pas un poussoir donc les enfants oublient parfois de fermer. Est-ce possible de regarder cela ?

Les parents représentants demandent si les dégradations ont été constatées grâce aux vidéos surveillantes. Mme Vidal précise que rien a été vu.

- **grillages souples abimés** : des chiens errants peuvent entrer dans la cour de récréation à réparer rapidement

- **bac de jardinage** à enlever dans petite cour côté classe Maryline à enlever avant la journée Olympiades du 1^{er} juillet pour des raisons de sécurité

- en parler en conseil municipal, aménager le préau en salle de motricité. Mme Vidal précise que la mairie a connaissance de ce projet et ils en parleront.

- la cour de récréation est balayée par les maitresses par manque de personnel communal.

Par rapport aux intempéries du 9 mars, l'eau du robinet était trouble. Après avoir contacté lundi et mardi la mairie, Mme Hugon secrétaire de mairie a fait un bon financier pour que notre service civique puisse aller acheter des bouteilles d'eau .

M. Montet fait part de son inquiétude. « la mairie aurait dû prévenir sa population ». Mme Vidal précise que ce n'est pas de l'eau impropre à la consommation mais les parents représentants précisent qu'il y a eu des enfants malades. M. Montet rappelle qu'on ne peut pas vraiment savoir ce qu'il y a dans l'eau (traitement des champs par exemple).

Respect des parents vis à vis des enseignants et personnel mairie.

Mme Breysse relate que les parents doivent bien faire la différence entre le temps mairie et le temps scolaire. Un parent du conseil (Mme Breysse) soumet l'idée de mettre un cahier de doléance pour que la colère se pose sur papier et pour que les parents puissent agencer leur propos. Ce n'est pas normal que Mme la Directrice reçoive des propos irrespectueux.

5. Questions diverses et APE

Comment sécuriser la cour de l'école et faire en sorte que la surveillance soit possible partout ?

- La cour est-elle trop grande pour pouvoir être surveillée des quatre coins ? Est-il envisageable de la réduire ?

Les enseignantes ont discuté avec les élèves pour les endroits sur lesquels ils pouvaient être en récréation.

L'équipe enseignante et périscolaire ont fait une réunion pour parler de ce sujet.

Concernant la cour et en revenant sur la sécurisation et les préconisations du Major Lac De la Gendarmerie Nationale, il avait été envisagé de fermer la cour au public.

- Le personnel de mairie est-il suffisant nombreux ?

Concernant le personnel mairie, c'est à la mairie de le prendre en charge.

Le fonctionnement actuel est le suivant : Garderie du matin : 1 agent à 7h30, 1 agent arrive à 8h

Garderie du soir : 1 agent de 16h15 à 17h avec plus de 30 enfants, 2 autres agents s'occupent des études puis de 17h à 17h30 : 3 agents, puis 2 agents jusqu'à 17h45 et 1 agent de 17h45 à 18h30.

Mme Vidal précise que ces informations sont connues par les parents et elles doivent être lues par les familles afin d'éviter que les mêmes questions soient posées.

- le personnel mairie est-il suffisamment formé (lutte contre le harcèlement scolaire) ?

Les enseignantes ont eu une formation. Nous avons fait une réunion avec le personnel mairie afin d'échanger sur le sujet.

- Quelles actions ont été mises en place ?

Mercredi 13 mars, nous nous sommes réunies enseignantes et personnel mairie pour parler effectivement du projet Phare qui est le programme contre le harcèlement et le cyber harcèlement à l'école. Nous enseignantes avons eu une formation et nous avons échangé avec les agents pour parler de ce sujet et mettre en place une vigilance et une cohésion entre les temps école et périscolaire.

Donc, sur les temps de garderie, aucun enfant dans le couloir, pour les toilettes utilisation des toilettes extérieures (mais attente de réparation de la porte, utilisation des toilettes petit couloir). Les enfants vont aux toilettes un par un, pour les plus petits ils utilisent le petit toilette à l'intérieur.

En classe, les enseignantes ont travaillé sur ce sujet avec les élèves et on met en place les modalités de prise en charge des enfants dès que cela se fait sentir.

M. Bouchit demande s'il a été discuté en conseil municipal **le panneau de circulation lumineux** sur la route pour prévenir qu'il y a une école comme nous en avons déjà discuté.

APE

loto le 6 avril. M. Montet remercie les parents qui ont apporté des lots !

lasagnes à emporter le vendredi 12 avril avant les vacances d'Avril

Kermesse le 21 juin avec paëlla et bal des familles en l'honneur de la fête de la musique

Merci à toutes et tous pour votre participation

Fin de séance : 19h10

Mme Martel Mylène

Mme BREYSSE Florence Directrice de l'école

Secrétaire de séance



